Cahier des Charges

Présentation Détaillée

La Fédération Française de Motocyclisme, dite FFM, est rattachée au ministère de la jeunesse et des sports. Elle a été fondée le 3 mars 1913. Elle a une mission de service public, sa mission principale est de promouvoir le sport motocycliste en France.

Ses missions sont assurées par une cinquantaine de salariés basés à Paris et des milliers de bénévoles partout en France.

L'ensemble des intervenants et des structures de ce sport sont rattachés à cette fédération.

A ce jour, environ 1300 clubs et plus de 100 000 licenciés sont rattachés à cette structure.

Elle intervient dans tous les univers liés à la pratique, la promotion et l'accès à ce sport. Elle gère les compétitions, les entraînements, les pratiques en loisirs et les aspects de la vie quotidienne liés à ce sport.

lci, il s'agit d'intervenir sur la pratique en entraînement de la catégorie motocross.

L'objectif est de créer un site en ligne permettant d'aider les pilotes et les clubs à l'organisation de leurs entraînements. Les clubs pourront positionner leurs jours d'ouverture de la piste à l'entraînement, avec le nombre de pilotes et le type de pilote admis en piste (adultes et / ou kids). Les pilotes pourront s'enregistrer à une session d'entraînement ouverte.

Intervenants

- > Président de la FFM : Sébastien POIRIER : décisionnaire final et financier
- ➤ Directeur COMMUNICATION & PROMOTION : Pierre BONNEVILLE pbonneville@ffmoto.com : décisionnaire fonctionnalité du projet
- ➤ Directeur Adjoint en charge du digital : Lilian MARTORELL <u>Imartorell@ffmoto.com</u> : interlocuteur gestion quotidienne du projet

CONTEXTE

Objectifs

L'objectif est de simplifier la gestion des entrainements :

- > Faciliter la tâche des clubs pour informer de leurs journées d'ouverture
- > Aider les pilotes à trouver rapidement une piste ouverte pour l'entraînement

Cible

Présidents de motoclub



ALAIN BOSSEBOEUF

64 ans, Retraité, Castelnau de Lévis

Président du motoclub AGS Puech Rampant



Page Moto Club 6322 abonnés

Bénévole et passionné de motocross, Mr Bosseboeuf est président du motoclub de Castelnau de Lévis depuis x années.

Il s'occupe de la vie du club en général :

- Organiser les réunions
- Organiser les journées de travaux sur la piste
- Organiser et planifier les journées d'entrainements, en accord avec la mairie et les autorisations préfectorales
- Organiser et planifier les compétitions, en accord avec la mairie, les autorisations préfectorales et la FFM

> Pilotes professionnels ou semi-professionnels



CALVIN FONVIEILLE

20 ans, Lescure d'Albigeois

Pilote Professionnel



5787 abonnés



11300 abonnés

www.calvin-fonvieille.

Pilote de motocross depuis son enfance, Calvin a évolué peu à peu pour rejoindre le niveau professionnel.

Champion de Ligue a 8 ans, Champion de France à 9 ans, Champion d'Europe à 16 ans, il évolue désormais parmi les meilleurs pilotes français.

> Pilotes adultes non professionnels



GREGORY PUECH

33 ans, Castelnau de Lévis

Pilote Amateur et gérant de magasin moto



Pilote de motocross depuis son enfance, Grégory pratique le motocross en amateur.

Passionné il est également gérant de GP Factory un magasin de vente de moto et de pièces.

→ Parents des pilotes kids



NADEGE LACAN

37 ans, Castelnau de Lévis



Mère Pilote Kid

Mère de famille, son fils fait du motocross depuis son plus jeune âge.

Il fait des compétitions mais nécessite également des entraînements. Le motocross étant un sport individuel les parents doivent s'organiser eux-mêmes pour les entraînements.

Concurrence

A ce jour, il n'y a pas de concurrence directe.

Chaque club réalise une publication sur son compte Facebook afin de signaler l'ouverture de la piste à l'entraînement. Les pilotes s'inscrivent par message privé Messenger.



- → FFM Engage Sport est un outil comparable utilisé pour la gestion des compétitions (https://ffm.engage-sports.com/). FFM engage sport est présent sur les réseaux Facebook (2392 abonnés), Twitter (47 abonnés) et YouTube.
- → MXCircuit.fr site internet qui recense et donne des informations sur les terrains mais aucune mise à jour n'est faite, il s'agit simplement d'informations
- → Page Facebook Terrains de MotoCross Ouverts (10507 abonnés) : les terrains sont listés par l'administrateur suivant ses informations, très incomplet





Analyse Marketing

Actuellement, aucun outil fiable n'est proposé pour cette gestion des entraînements. Avec le contexte sanitaire les difficultés sont plus importantes :

- → les ouvertures et le nombre de pilote est limité et cette gestion manuelle est fastidieuse pour les clubs
- → les pilotes doivent faire le tour des pages Facebook des différents clubs pour savoir ou ils peuvent aller s'entraîner

Le but étant de faciliter la vie des différentes cibles.

Le motocross est un sport qui évolue au fil du temps, les réglementations ne cessent de changer. La crise sanitaire crée également de nouveaux besoins.

Des évolutions ou des fonctionnalités supplémentaires pourraient être ajoutées, par exemple :

- → un contrôle de la validité des licences des pilotes qui s'inscrivent
- → le paiement en ligne de la session d'entraînement
- → une réservation pour les repas sur place, éventuellement commande et règlement

FORCES

En lien direct avec toutes les cibles Incontournable du secteur Forte notoriété

OPPORTUNITÉS

Faciliter l'accès à cette discipline Avoir une meilleure vision du terrain et du respect des règles Simplifier la vie de ses licenciés et clubs Améliorer son image auprès des licenciés

FAIBLESSES

Faible capacité financière Manque de formation auprès des clubs

MENACES

Manque de simplicité pour les clubs Manque d'information et/ou de formation qui entraînerait une non-utilisation

DÉFINIR LES BESOINS

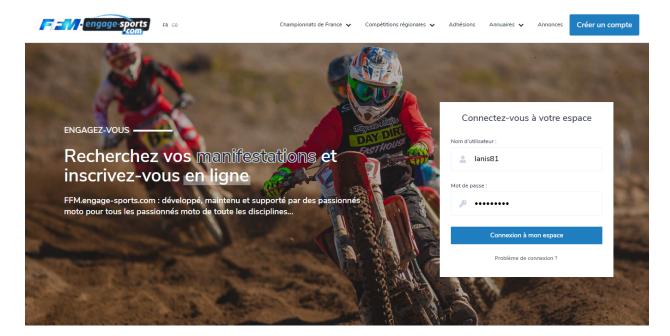
Etude de l'existant

Actuellement, il n'existe pas d'outils comparables. Seuls les réseaux sociaux sont utilisés.

Dans notre cas, il est cependant intéressant de regarder le site internet ffm.engage-sports.com qui est réalisé pour les compétitions.

Le design et les couleurs sont assez proches afin de faciliter l'expérience utilisateur.

Voici la page d'accueil du site ffm.engage-sports.com :



Enoncé du besoin

lci il s'agit de simplifier la vie aux utilisateurs clubs et pilotes :

- Permettre aux pilotes de trouver un terrain d'entraînement en accédant à une seule page
- Garantir aux pilotes un accès à la piste le jour prévu (éviter les refus d'entrée pour trop grand nombre de pilotes)
- Permettre aux clubs de gérer le nombre de pilotes en piste
- Indiquer aux clubs le nombre de personnes présentes en avance pour l'organisation des commissaires de pistes ou des repas par exemple

Les fonctions du produit

Le site va se composer de 10 pages principale selon le modèle ci-dessous :

- index.php: page d'accueil
- new_training.php : CLUB : ajouter un entrainement
- update_training.php : CLUB : modifier / supprimer un entraînement
- valid_rider.php : CLUB : valider des pilotes à l'entraînement
- list_training.php : PILOTE : consulter les entraı̂nements
- list_training_dispo.php : PILOTE : s'inscrire à un entraînement
- delete_training_rider.php : PILOTE : annuler une inscription
- list_training.php: tout profil: sans connexion: consulter les entrainements
- user_account.php: tout profil: créer un compte
- connectUser.php: tout profil: se connecter
- logout.php: tout profil: se deconnecter

CONTRAINTES

Contraintes légales et réglementaires

Étant préalablement exposé que :

- le Client détient le droit exclusif d'exploitation du produit dans toutes ses versions
- le présent contrat a pour objet de fixer les modalités de la cession de droits afférente au projet réalisé par le Prestataire

ARTICLE 1

Le présent site internet est protégé par la loi du 11 mars 1957 sur les Droits des Auteurs et par le Code de Propriété Intellectuelle du 1er Juillet 1992. Seuls sont valables les droits de reproduction, de représentation et de divulgation consentis par le Prestataire, à l'exclusion de tout autre.

Le Prestataire est le seul à posséder le droit de reproduction, de représentation et de divulgation de ses travaux, ceux-ci ne s'étendent pas aux clients, ainsi toute cession, rétrocession, location et tout prêt à un tiers de photographies ou de document dérivé (typons, dupli, internégatif, Cd Rom, Dvd, etc...) à titre onéreux ou gratuit sont interdits sans l'accord écrit de le Prestataire. Toute utilisation non prévue dans cette présente note de cession de droit d'auteur doit faire l'objet d'une demande écrite et être au préalable approuvée par le Prestataire et faire l'objet d'une nouvelle note de cession de droit d'auteur.

ARTICLE 2

Le Client s'engage à mentionner le nom du Prestataire en pied de page du site internet. L'absence de signature, la signature erronée ou la signature non identifiable, donnera lieu au paiement d'une indemnité au moins égale au double du montant des droits notifiés. Toutes ces dispositions sont réglementées par la loi n°92-597 du 1er Juillet 1992 sur le code de la propriété intellectuelle.

Proposition - LE PRESTATAIRE - LE CLIENT - NOM DU SITE // tous droits réservé

ARTICLE 3

La cession de droit au bénéfice du Client comprend le droit d'utilisation et de modification. Il s'agit :

- du droit d'exploiter le site internet
- du droit de modifier le site internet
- du droit de compléter le travail du prestataire

En outre, le respect de l'œuvre se matérialise par l'impossibilité par le Client de transformer, vendre, utliser le du produit à d'autres finalités que celles prévues sans l'accord écrit du Prestataire.

Toutes autres cessions de droits non spécifiées sont nulles et devront faire l'objet d'une nouvelle cession.

ARTICLE 4

La présente cession est consentie pour le monde entier et pour toute la durée de l'exploitation du produit

ARTICLE 5

Selon la législation, tout retard de versement entraînera le paiement d'agios au taux de 2% par mois. Les droits ne sont définitivement acquis qu'après règlement. La communication des documents ne constitue pas une autorisation d'utilisation. Le Client reste tenu de déclarer les rémunérations versées au Prestataire et de verser la contribution prévue à l'article L 382-4 du code de la Sécurité Sociale.

ARTICLE 6

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France. Tout litige, quant à son interprétation et son exécution, relèvera des tribunaux français.

Contrainte de délais

Le projet débutera en mai 2021 pour se terminer au 1er trimestre 2022. Le projet va s'effectuer en plusieurs phases :

- l'accès à l'inscription des clubs
- enregistrement des ouvertures par les clubs
- l'accès à l'inscription des pilotes
- consultation et inscription aux ouvertures par les pilotes
- le site internet adaptable
- l'application mobile Android

DÉROULEMENT DU PROJET

Livrables

- palette de couleur / logo : pour validation par Pierre BONNEVILLE et Lilian MARTORELL
- maquettes pages / responsive design : pour validation par Pierre BONNEVILLE et Lilian MARTORELL
- photos / vidéos : pour validation par Pierre BONNEVILLE et Lilian MARTORELL
- architecture/squelette du site : pour validation par Lilian MARTORELL
- pages du site : pour validation par Lilian MARTORELL
- documentation utilisateur : pour validation par Pierre BONNEVILLE et Lilian MARTORELL

Authentification

Bon pour accord

Date de signature :

Cachet de l'entreprise Signature du(des) responsable(s) précédée(s) de la mention «lu et approuvé» Fait en 2 exemplaires originaux De Client :
Pate de signature :
e Prestataire :